

Les actions qui portent leurs fruits

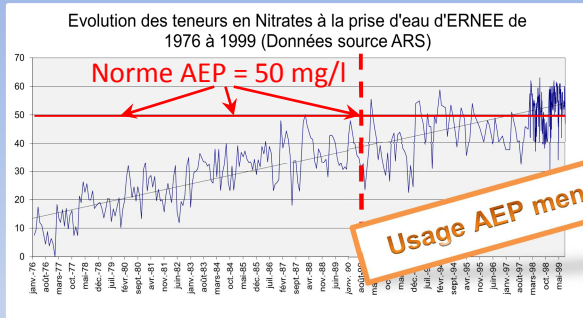
Nitrates

Où cela ? L'Ernée en Mayenne

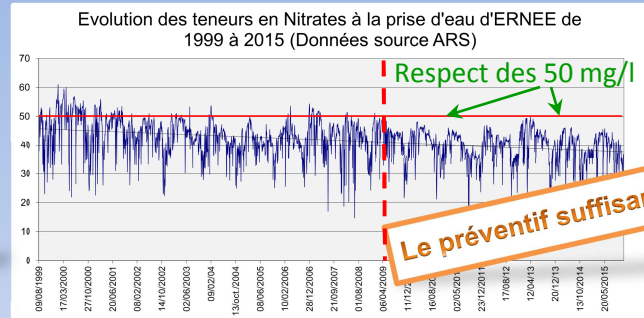


Quelle action illustrée ? Plan de gestion et premier Contrat Territorial pollutions diffuses signé en 2007

50 mg/l dépassé dans les années 90



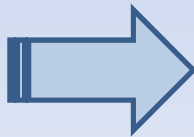
50mg/l respecté depuis 2010



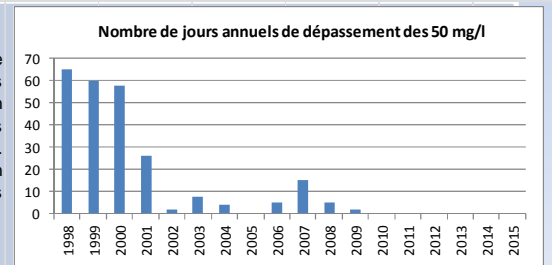
L'objectif du Contrat est atteint

Un arrêté préfectoral en mars 2007 impose la mise en œuvre d'un **plan de gestion** pour pouvoir continuer à utiliser la prise d'eau.

Le **Contrat Territorial** de la Haute-Erneé, signé en novembre 2007, formalise ce programme de **reconquête** de la qualité de l'eau.



L'objectif était de ramener en 2009 les concentrations en nitrates sous le seuil des 50 mg/l 95% du temps. Depuis 2010 aucun dépassement des 50mg/l observé.



Le Rollon affluent Rive droite de l'Ernée



© Benoit Saudrais

Dans quel cadre ?

Dans le cadre d'un Contrat Territorial, le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de l'Ernée (maître d'ouvrage) a entrepris depuis 2007 plusieurs types d'actions sur ce captage prioritaire, dont des diagnostics d'exploitation, du conseil, de la formation des agriculteurs et des Mesures agro-environnementales.

Quels bénéfices ? Un gain confirmé au fil des années

Sans cette stabilisation puis cette baisse confirmée des teneurs en nitrates, il aurait fallu abandonner cette ressource en eau ou engager des travaux de traitement des nitrates et/ou de connexion-mélange avec une ressource voisine, impliquant des coûts directs élevés sur le court terme.

Ces actions de **prévention et de protection** de la ressource en eau mises en œuvre sur le long terme prouvent leur **efficience** face à des investissements curatifs lourds. Cette réussite conforte aussi la **mobilisation** continue des partenaires locaux du bassin de l'Ernée qui ont développé en parallèle des actions de restauration des cours d'eau pour atteindre le bon état des eaux.

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques. La Délégation Maine-Loire-Océan représente 2 régions, 7 départements, 35 435 km², 1 545 communes et près de 3,8 millions d'habitants.

www.eau-loire-bretagne.fr

